

CONTRIBUTIONS NATIONALES ACTUELLES ET PROPOSÉES AU FMI ET A LA BIRD—Fin

Pays	FMI		BIRD	
	Participation actuelle	Participation proposée	Souscription actuelle	Souscription proposée ¹
(En millions de dollars des É.-U.)				
Philippines.....	50	75	50	100
Arabie séoudite (2).....	10	55	10	73.3
Espagne.....	100	150	100	200
Soudan.....	10	15	10	20
Suède.....	100	150	100	200
Thaïlande (2).....	12.5	45	12.5	60
Tunisie.....	12	18	12	24
Turquie (2).....	43	86	43	115
Union Sud-Africaine.....	100	150	100	200
République Arabe Unie.....	66.5	99.75	59.8	119.6
Royaume-Uni.....	1,300	1,950	1,300	2,600
États-Unis.....	2,750	4,125	3,175	6,350
Uruguay.....	15	22.5	10.5	21
Venezuela (2).....	15	150	10.5	140
Viet-Nam.....	12.5	18.25	12.5	25
Yougoslavie.....	60	90	40	80

NOTA: (1) Le tableau n'indique pas les augmentations que les pays dont la part au FMI est de moins de 20 millions de dollars peuvent demander en sus de l'augmentation générale de 50 p. 100 des contributions. Les 19 pays qui ont cette option peuvent aussi demander des augmentations correspondantes dans leurs souscriptions à la BIRD.

(2) Le tableau comprend, pour ces dix-sept pays, les augmentations additionnelles spéciales qu'ont approuvées les bureaux des gouverneurs du FMI et de la BIRD.

L'hon. M. Fleming: Le bill qui suivra la présente résolution, si elle est approuvée, tendra à modifier l'article 5 et le paragraphe (1) de l'article 6 de la loi sur les accords de Bretton Woods de 1945, afin de permettre au Canada d'accepter la hausse proposée de nos souscriptions à ces deux organismes en haussant le maximum statutaire actuel.

Les membres du comité sont au courant, j'en suis sûr, des importantes réalisations de ces deux institutions internationales. Le Fonds monétaire international a été établi en vue de permettre aux pays membres d'obtenir des prêts à court terme en devises étrangères pour résoudre temporairement leurs problèmes concernant la balance générale des comptes. Son principal but est d'étendre le commerce international en favorisant la stabilité des changes, en supprimant les restrictions relatives au change et en établissant un régime multilatéral de comptes courants. En consentant directement des prêts et en facilitant les mises de fonds d'autres provenances publiques et privées, la Banque internationale a contribué à l'expansion économique à long terme

de bien des pays, surtout de ceux qui ont le plus besoin de capitaux de premier établissement. Elle a aussi fourni des spécialistes compétents pour aider les pays à mettre en œuvre de sérieux programmes de mise en valeur.

Notre gouvernement a constamment appuyé ces deux organismes internationaux dans leurs efforts en vue d'affermir l'économie des nations libres. Le Canada a pu jouer un rôle actif dans la gestion courante du Fonds et de la Banque, parce que notre contribution comporte un droit de vote suffisant pour nous permettre d'élire un directeur aux deux organismes. C'est M. Louis Rasminsky, le très distingué et très hautement estimé gouverneur adjoint de la Banque du Canada, qui est, depuis quelques années, directeur canadien tant à la Banque internationale qu'au Fonds monétaire international.

On a tiré du fonds monétaire international 15 millions de dollars en devises canadiennes. Dans le cas de la Banque internationale, autorisation a été donnée de prêter sans restriction les 18 p. 100 de la souscription canadienne, disponible seulement avec notre approbation.